EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NORISKO

N° d'imprimé : D140361412

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	10/07/2026	26178905

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

09/07/2028

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S044V033

(9) RAISON SOCIALE : C.T.A. DU SUD LOIRE

(3) COORDONNÉES : 119, route de la Gare

44120 VERTOU

Tél : 02.40.33.48.45 Fax: 02.40.33.22.07

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 044D1192

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
GJ-918-NX(F)	23/09/2022	23/09/2022

Marque	Désignation commerciale
NIESMANN-BISCHOFF	ISMOVE 7.3F

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
ZFA25000002U96576	M1	VASP

Type/CNIT	Énergie
M10NBFVS011W691	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

39994

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé: AVD, AVG, ARD, ARG

2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif : AV

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger: ARD, ARG

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+8.7 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	7 %		1 %	
Force verticales :	1710 daN		1555 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	536 daN	500 daN	516 daN	525 daN
Déséquilibre (< 20%) :	7 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	536 daN	500 daN	516 daN	525 daN

Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 63 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 20 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (0.54m^{-1}) : C1: < 0.10 C2: < 0.10

Feux de croisement (-0.5% à -3%): -1.5 % -2.0 %